
Corée Rapport national destiné au Comité scientifique de la Commission des Thons de l'Océan Indien, 2024

Résumé exécutif

Le nombre de navires actifs en 2023 était de 4,4 pour la pêche à la palangre et de deux pour la pêche à la senne coulissante. Avec cette capacité de pêche, la pêcherie coréenne de thon à la palangre a capturé 731 tonnes en 2023, soit 10 % de moins qu'en 2022. L'effort de pêche en 2023 était de 1 422 mille hameçons. L'effort de pêche moyen au cours des cinq dernières années (2019-2023) était de 3 220 mille hameçons et réparti dans les zones tropicales occidentales autour de 0-20°S ainsi que dans les zones occidentales et orientales autour de 20°S-40°S. Depuis 2015, certains navires se sont déplacés vers la zone tropicale occidentale entre 5°N-10°S pour pêcher le thon obèse et l'albacore. En 2020, les palangriers coréens se sont à nouveau déplacés vers l'est de l'océan Indien pour exploiter le thon rouge du sud. La pêcherie coréenne de thon à la senne coulissante dans l'océan Indien a enregistré 13 877 tonnes en 2020. En 2020, deux navires de la pêcherie coréenne de thon à la senne coulissante ont opéré principalement dans les zones tropicales occidentales et centrales autour de 10°N-10°S. L'effort de pêche en 2020 était de 610 calées, réparties principalement dans les zones tropicales occidentales et centrales autour de 40°E-70°E. En 2020-2021, des observateurs scientifiques nationaux pour la pêche à la palangre n'ont pas été envoyés à bord pour mettre en œuvre le programme d'observateurs en raison de la propagation mondiale du COVID-19. Un observateur national de la pêche à la palangre a été de nouveau dépêché depuis 2022. Concernant la pêche à la senne, des observateurs scientifiques régionaux ont été dépêchés à bord.